



## Handicap – Séjours adaptés partagés

### Cet été, 70 familles vivront des vacances partagées et inclusives en Ardèche et dans les Côtes-d'Armor avec l'APAJH

Alors que les vacances scolaires débutent, des millions de Français s'apprêtent à partir en congés. Pourtant, pour de nombreuses personnes en situation de handicap et leurs proches, partir en vacances demeure un parcours semé d'obstacles. Coût des séjours, manque de solutions d'accompagnement, offre insuffisamment accessible ou difficultés d'organisation privent encore trop souvent ces familles d'un droit fondamental, celui de partir en vacances et de vivre des moments heureux ensemble.

Depuis les années 60, la Fédération APAJH agit pour rendre ce droit effectif. Convaincue que les vacances participent pleinement à la citoyenneté, à l'autodétermination et à la qualité de vie, elle développe des séjours accessibles à tous, quels que soient le handicap et le niveau d'autonomie. **En 2025, plus de 1 500 vacanciers ont ainsi participé aux séjours adaptés organisés par la Fédération APAJH partout en France.**

Cet été 2026, la Fédération crée son dispositif **100 % Vacances Ensemble**, avec des séjours au cœur de la Bretagne et en Ardèche pensés pour des vacances partagées. L'ambition est simple, il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap de partir sereinement avec leurs proches, tout en offrant aux aidants un véritable temps de répit.

Du **11 juillet au 22 août**, **60 familles** seront accueillies au **Domaine du Cros d'Auzon**. Une particularité, ce domaine est géré par un ESAT situé dans la ville de Saint-Maurice-d'Ardèche qui propose des services de camping, résidence hôtelière et restaurant (géré par l'ALEFPA depuis juillet 2026). Dans un environnement accessible et convivial, chacun pourra profiter pleinement de ses vacances. Les vacanciers en situation de handicap bénéficieront d'un accompagnement assuré par les équipes de la Fédération APAJH, comprenant des activités adaptées ainsi qu'un soutien dans les actes de la vie quotidienne lorsque cela est nécessaire. Pendant ce temps, les proches pourront se reposer, découvrir la région ou participer aux animations proposées sur le domaine.

Du **18 juillet au 15 août**, c'est aussi à Merdrignac en Bretagne qu'une dizaine de familles pourra profiter de vacances partagées cet été sur le même principe.

Ce dispositif permet à chacun de vivre ses vacances à son rythme, tout en partageant des moments en famille ou entre amis. Il répond à un double enjeu : garantir l'accès aux vacances pour les personnes en situation de handicap, reconnaître le besoin de répit des proches aidants et le droit de partir en vacances en famille.

Parce que les vacances ne doivent jamais être un privilège, mais un droit, la Fédération APAJH poursuit son engagement pour une société plus inclusive, où chacun peut choisir, partir et créer des souvenirs tous ensemble.

**Demandes de reportage et contacts presse « 100% Vacances Ensemble » :**  
[c.diaz@apajh.asso.fr](mailto:c.diaz@apajh.asso.fr) – 06 30 43 60 01

**[En savoir plus sur la Fédération APAJH](http://apajh.org)** / [apajh.org](http://apajh.org)